



SPFC

Forêt : la SPFC répond à vos interrogations

Créée en 1972 la SPFC (Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne) est devenue, depuis janvier 2016, **Sauvegarde du Patrimoine des Forêts du Compiégnois**.

Pourquoi ce changement ? La forêt est composée non seulement par des arbres mais également par des sites naturels et historiques, des infrastructures (routes et chemins, ponts, maisons forestières, poteaux). C'est tout cet ensemble qu'il faut sauvegarder.

Objectifs de l'association :

- sensibiliser les citoyens, jeunes et adultes, à la connaissance de l'arbre et de la forêt
- apporter son concours au maintien de l'espace naturel constitué par le massif forestier formé par les forêts domaniales de Compiègne, Laigue et Ourscamps
- vulgariser la conservation, la gestion et le développement de cet espace naturel

La SPFC compte aujourd'hui près de 300 adhérents qui participent bénévolement, pour certains, à ses diverses actions. En 2001, début des travaux de remise en état de 367 poteaux de carrefours qui se poursuit par une phase d'entretien périodique. Une centaine d'enclos sont régulièrement surveillés et chaque mois une équipe collecte les déchets signalés en forêt et les déposent en déchetterie. Toutes ces opérations sont effectuées en étroite collaboration avec l'ONF. Une convention est signée chaque année entre l'ONF et la SPFC.

**La SPFC est régulièrement interrogée par ses adhérents,
ou par le public croisé en forêt qui se pose des questions.
En voici quelques-unes avec nos réponses.**

La forêt est-elle surexploitée ?

Surexploitée : se dit d'une forêt ou d'un peuplement où la récolte est plus forte que l'accroissement annuel qui correspond à la possibilité de coupe dans le cadre d'une gestion durable.

Au niveau national, la forêt française produit 85 millions de m³ par an, 60 % seulement sont exploités.

Quelques chiffres en forêt de Compiègne (14.400 ha)

- En 2013, 64.800 m³ ont été martelés (opération qui consiste, avant la coupe, à désigner et à marquer à l'aide d'un marteau, des arbres destinés à être vendus à des exploitants forestiers)
- En 2014, 40000 m³ seulement martelés permettent de réguler le cube martelé des années précédentes puisque viennent s'ajouter 54000 m³ de chablis (arbres arrachés accidentellement lors de la tempête de juillet 2013), soit un total de 94000 m³
- En 2015, 86000 m³, soit une exploitation normale d'environ 6 m³/ha/an qui représente l'accroissement biologique de la forêt
- En 2016, 86000 m³

Une forêt saine doit être exploitée régulièrement. Le vieillissement n'est pas judicieux pour la gestion valorisante d'une forêt de production, néanmoins des îlots de vieillissement et de sénescence (voire des parcelles en réserves intégrales où le forestier n'intervient plus) sont laissés dans différentes parcelles dans un but écologique. Ils constituent des habitats pour les oiseaux, chauves-souris et insectes indispensables à l'équilibre de la forêt. Cependant, les vieux arbres présentent un danger pour les promeneurs et la responsabilité du gestionnaire est engagée en cas d'accident.

Le massif compiégnois apparaît comme « une forêt dévastée ». C'est la conséquence d'un retard pris, il y a quelques années dans l'exploitation, sous la pression de certains compiégnois. Ce retard doit être rattrapé pour le renouvellement de la forêt, c'est ainsi qu'un nombre de parcelles visibles sont concernées actuellement dans les différents massifs.

Rappels :

- une forêt a trois fonctions : principalement économique (la production de bois), sociale (les loisirs, la chasse), écologique (protection des zones sensibles, séquestration du CO2 dans le bois par le biais de la photosynthèse)
- une forêt domaniale, patrimoine privé de l'Etat, a un accès public réglementé



Le bois mort en forêt, tout un écosystème à protéger



Les coupes et la régénération

On distingue plusieurs formes de coupes parmi lesquelles :

- la coupe d'amélioration où l'on exploite les arbres non mûrs mais gênant les plus beaux (arbres d'avenir)
- les coupes d'éclaircie et de nettoyage qui permettent de doser les essences précieuses en leur donnant la place suffisante pour leur épanouissement et de sélectionner les meilleurs sujets en éliminant les malades et les mal formés
- la coupe d'ensemencement où l'on provoque l'ouverture d'un couvert pour favoriser l'apparition de semis
- les coupes progressives sur futaie régulière faisant suite à la coupe d'ensemencement (secondaires et définitives)
- la coupe rase qui porte sur la totalité des arbres d'une parcelle, dite coupe blanche ou coupe à blanc étoc, la dernière phase d'une coupe progressive, finalité de toutes les coupes d'amélioration. C'est cette « coupe définitive », qui choque l'œil du promeneur ; elle est cependant indispensable au renouvellement de la forêt lorsque les arbres arrivent à maturité... Environ 110 ha sont régénérés chaque année pour assurer son renouvellement

Sur un petit massif, on peut pratiquer une sylviculture d'arbre, dite « futaie irrégulière », où les arbres « mûrs » ou non sont prélevés. L'objectif dans ce type de traitement, c'est de produire de très gros bois. Sur un grand massif ce procédé est trop complexe à gérer.

Dans une sylviculture dynamique, il faut compter pour un arbre à maturité : 90 ans pour le hêtre et 160 ans pour un chêne. C'est une méthode sylvicole qui pourrait être retenue par le gestionnaire pour produire plus rapidement du bois en forêt et tenir compte des aléas climatiques récurrents.

Pourquoi des engrillagements ?

Le chêne pédonculé de nos forêts a laissé place, à cause des changements climatiques en cours, au chêne sessile plus apte à résister à ces changements. Les plants issus de glands récoltés dans nos forêts (il existe des peuplements sélectionnés sous lesquels on ramasse les graines) sont d'abord cultivés en pépinières avant d'être replantés. Ses pousses très appétentes sont convoitées par les cervidés et sa régénération naturelle est difficile. Il est donc nécessaire et indispensable de protéger les plantations par des clôtures en ayant soin de bien étudier leur emplacement de façon à laisser la libre circulation aux animaux.

Utilité des cloisonnements

On distingue deux types :

- le cloisonnement cultural, un réseau ouvert et entretenu pour faciliter les travaux dans les jeunes peuplements
- le cloisonnement d'exploitation, ouvert pour sortir les gros bois des futaies dans les coupes de régénération, les coupes secondaires et les coupes définitives. Il permet de ne pas blesser les arbres conservés et évite le tassement des sols

Ces réseaux temporaires, qui disparaissent visuellement avec le vieillissement des peuplements, sont indispensables pour permettre le passage des engins.

Les animaux sont-ils moins nombreux ?

En forêt domaniale, les animaux ont tendance à se regrouper dans certaines zones pour éviter les promeneurs, joggeurs, cyclistes, chasseurs... d'où l'impression qu'ils disparaissent. Les comptages prouvent cependant qu'il n'en est rien et confirment la disparité entre les secteurs.

Il faut être attentif à trouver un équilibre entre les arbres et les animaux. Si les animaux sont trop nombreux, c'est au détriment de la forêt d'où les engrillagements pour assurer la régénération de la forêt.

Trois facteurs permettent d'évaluer la population :

- les IKA (indices kilométriques d'abondance), comptage sur une parcelle identifiée (pour le chevreuil)
- le comptage des animaux aux phares sur des itinéraires bien étudiés en forêt
- l'abrutissement (dégâts provoqués par les animaux qui broutent les feuilles et les bourgeons des essences ligneuses)
- les prélèvements (les animaux tués par les chasseurs et accidentés sur les routes forestières)

Le massif forestier compiégnois est-il en danger ?

L'aspect « de désolation » qui peut choquer le promeneur est en fait le renouvellement normal d'une forêt dont le rôle principal est la production de bois. Ce processus est normal et indispensable pour une gestion durable des massifs.

La forêt est vivante et dynamique, les arbres à maturité sont coupés, d'autres sont plantés pour les générations futures. Les forêts régénérées actuellement seront plus accueillantes et plus belles pour les générations futures (nos arrières petits enfants). Pensons à eux !!!

**Cette note ne prétend pas résumer tout l'art de la sylviculture ;
elle précise quelques points qui paraissent essentiels pour mieux appréhender
les différentes actions entreprises par le forestier pour gérer durablement la forêt.**

**Les animateurs de la SPFC restent à votre disposition pour répondre à toutes les questions de sylviculture.
N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques, après lecture de ce texte.**

Courriel : spfc@outlook.fr

Site Internet : www.sauvegardeforetscompiegnois.fr